

quoi il acquiesçât ; outre le contrat, il y a un escrit encore à Paris, signé de ma main qui spécifioit le tout, or bien j'ai copié tant de contract que [du dessus escript elle se recherchera ou en Avignon ou à Lion... »

Cette lettre est expliquée par la suivante, datée de Besançon, 44 février 4610, par laquelle Martellange envoie au R. P. Recteur du Puy un mémoire répondant à des interprétations douteuses sur un mode de toisé :

« Je receus la lettre la semaine passée à Dôle et depuis suis venu à Besançon où j'estime demeurer encore environ quinze jours et me dois rendre à Dijon au plutost pour assister leurs fabriques. Jusques à ce que je sois adverti aultrement l'adfaire est tellement importante que je l'ai notté tellement que je ne m'espargneray point en cas qu'il y falut aler exprès pour l'éclaircir, et si votre R. le juge ainsi quand il [seroit nécessaire que N. R.⁴, P. Général le deut ordonner, bien que je crois que M. R. P. Provincial me le refuserait. J'offre tout ce qui est de ma puissance, cependant il faut bien lire toutes (28, les mémoires que je laissay. »

A cette lettre est un *Post-scriptum* :

« Je ne me suis pas souvenu du nom du conseiller sous lequel fut faicte l'assemblée pour le toisage de quoy il est question, sinon qu'il estoit y a deux ans préfet de la grande congrégation, et que je fis le plan pour la bastir qui lui fut mist entre les mains, il est de nos très-intimes et affectionnés. »

Suscription : « Au R. P. le P. Odo de Gissay (29), vice-président du collège de la O de Jésus, au Puy. »

La lettre est cachetée du sceau de la C^{le}.

(28) Martellange orthographe constamment mémoire dans le genre féminin, voyez déjà plus haut page 94.

(29) Le P. Odo DE GISSEI Auteur d'un ouvrage sur le Puy : Dis-